



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-26767>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **24-26767**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MEGALIS BRETAGNE

Correspondant : M. Chesnais-Girard Loïg, SYNDICAT MIXTE MEGALIS BRETAGNE

Adresse : ZAC des Champs Blancs 15 rue Claude Chappe - Bâtiment B, 35510 Cesson sevigne

Coordonnées :

Téléphone : 0299125155

Courriel : marches-publicsc@megalibretagne.bzh

Adresse internet : <https://marches.megalibretagne.bzh>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : ACCORD-CADRE N°2024-03 - PRESTATION D'AGENCE DE VOYAGES POUR LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : L'accord-cadre a pour objet des prestations de services d'agence de voyages pour les déplacements professionnels comprenant des prestations de transport et services associés, ainsi que d'hébergement des agents et des élus membres, dont les frais de déplacements sont pris en charge par Mégalis Bretagne. Le détail des prestations figure au cahier des clauses particulières (CCP). Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire, exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande suivant les articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les prestations sont conclues sans montant minimum mais avec un montant maximum sur la durée de l'accord-cadre, en valeur, fixé à 60 000 euro(s) HT (soixante mille euros hors taxes).

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucun cautionnement ni garantie exigés.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget principal - Section fonctionnement Budget Bretagne Très Haut Débit - Section fonctionnement

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme juridique n'est imposée par le pouvoir adjudicateur

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 05/04/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-03_DEPLACEMENTS

Renseignements complémentaires : Une négociation pourra être engagée avec le ou les candidats admis, sous la forme écrite dans les conditions prévues au règlement de la consultation. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement sur le profil acheteur du Syndicat mixte, à l'adresse suivante : <https://www.megalis.bretagne.bzh>, et sous le numéro : 2024-03_DEPLACEMENTS

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=185634&orgAcronyme=a1b>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/03/2024